



PROCÉDURE DE DEMANDE DE PERMIS DE FEUX EXTÉRIEURS (FEU D'ABATTIS ET FEU DE CAMP)

Service incendie de la MRC de Rivière-du-Loup

Pierre-Marc Lebel
Préventionniste

Marc Tremblay
Préventionniste

310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup G5R 3V3

Tel: 418-867-2485

Prévention incendie
MRC Rivière-du-Loup

☐ Le demandeur s'est procuré le formulaire de demande de feu extérieur soit au bureau municipal durant les heures d'ouverture suivantes : **Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30**, soit sur le site internet de la municipalité ou par courriel à : mtremblay@mrcrdl.quebec

☐ Le demandeur a complété le formulaire de demande de feu extérieur et il l'a remis soit au bureau municipal de Cacouna ou par courriel à : mtremblay@mrcrdl.quebec

☐ **Marc Tremblay** doit être avertie qu'une demande de permis de feu extérieur a été faite en recevant une copie numérisée de la demande à : mtremblay@mrcrdl.quebec

☐ **Marc Tremblay** a vingt-quatre heures (du lundi au jeudi) pour signer et autoriser/refuser la demande soit en allant au bureau municipal ou en vous retournant par courriel, le formulaire complété. Si le demandeur possède une adresse de courriels, **Marc Tremblay** lui fera parvenir également.

✓ **Marc Tremblay** contactera le demandeur afin de voir s'il a bel et bien compris les conditions stipulées sur la demande de permis et le demandeur pourra aller chercher le permis. **Marc Tremblay** expliquera, s'il y a lieu, le motif du refus.

✓ **Marc Tremblay** informera le Chef des opérations de Rivière-du-Loup afin que celui-ci informe les pompiers.

✓ **Marc Tremblay** s'occupera du volet prévention incendie (règlementation respectée et conditions de la SOPFEU) et informera la Ville de Rivière-du-Loup. Ceux-ci seront responsables du volet gestion incendie et de la transmission de l'information à leurs pompiers ainsi qu'à la CAUREQ.

Pour tout problème en lien avec les demandes de permis de brûlage, vous pouvez communiquer avec le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup au numéro suivant :

Marc Tremblay
Préventionniste à la sécurité incendie
MRC de Rivière-du-Loup
310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (QC)
G5R 3V3
Bureau: 418-867-2485 poste 249
Cellulaire: 418-551-7528